

63

IDE 14/12/21

Sujet : [INTERNET] Avis Centrale photovoltaïque - Saint-Pierre-la-Cour

De : Anaëlle Langevin <>

Date : 13/12/2021 19:20

Pour : pref-enquetes-publiques-environnement@mayenne.gouv.fr

Monsieur le commissaire enquêteur,

Le projet porté par la société Kernum sur le site de Lafarge est actuellement en enquête publique.

Ce projet tel que proposé ne permet de répondre aux préoccupations exprimées par les habitants du hameau de la Touche à Bréal sous Vitré. Bien qu'il soit envisagé d'insérer le projet dans le paysage, ce dernier sera fortement perturbé au vu des mesures compensatoires envisagées. La plantation d'arbres ne saurait être suffisante pour réduire les nuisances visuelles et le préjudice subi par les habitants locaux, notamment en termes d'éblouissement.

Les nuisances liées aux champs électromagnétiques sont également préoccupantes et faiblement évaluées dans le dossier. Sur ce type de projet, où les retours d'expériences sont faibles, la phase amont de diagnostic mérite d'être exhaustive afin d'évaluer les impacts dans leur globalité (ex : éblouissement, santé, dépréciation de biens immobiliers...). Aussi, au vu du dossier, des compléments sont nécessaires et une réelle concertation avec les habitants est également primordiale.

Bien cordialement,

A.L